



Emerald Health Therapeutics dirigera les discussions entre le conseil des affaires internationales sur le cannabidiol (CBD) et le chanvre indien et la FDA sur la politique relative aux produits au CBD dans le cadre de l'Association américaine du commerce du cannabis et du chanvre indien

Mai 24, 2019

VANCOUVER, Colombie Britannique, 24 mai 2019 (GLOBE NEWSWIRE) -- Emerald Health Therapeutics, Inc. (« Emerald ») (TSXV: EMH; OTCQX: EMHTF) a été nommée par l'Association américaine du commerce du cannabis et du chanvre indien (ATACH) pour diriger son Conseil des affaires internationales sur le cannabidiol (CBD) et le chanvre indien dans le cadre des discussions de l'ATACH avec la Food & Drug Administration (FDA) des États-Unis concernant la politique relative aux produits contenant du CBD et au commerce transfrontalier associé. La FDA devrait entamer les consultations publiques le 31 mai afin de discuter des voies possibles pour la commercialisation des produits à base de CBD aux États-Unis.

« Emerald Health Therapeutics est l'un des premiers producteurs licenciés au Canada, et possède une expertise en extraction de CBD et en développement de réglementations associées », a déclaré Michael Bronstein, président d'ATACH. « Nous sommes impatients de tirer parti des connaissances et de l'expérience d'Emerald pour participer au processus de la FDA sur la meilleure manière de naviguer et de mettre en œuvre un nouveau régime potentiel pour les produits contenant des cannabinoïdes aux États-Unis ».

« Nous sommes heureux d'être invités à diriger le Conseil des affaires internationales de l'ATACH sur le CBD et le chanvre indien », a déclaré le Dr Avtar Dhillon, Président-directeur général d'Emerald. « Nous pensons qu'il existe un potentiel thérapeutique et économique important pour les produits liés au CBD en général et aux États-Unis, et nous sommes impatients de jouer un rôle positif dans ce processus d'élaboration de politiques ».

Allan Rewak, vice-président des communications et des relations avec les parties prenantes chez Emerald, a été nommé représentant officiel de la société auprès d'ATACH. Il utilisera son expérience du processus de légalisation du cannabis au Canada pour soutenir la mise en place d'un régime de réglementation raisonnable et efficace du CBD aux États-Unis.

Emerald produit et vend son huile au CBD SYNC 25 à destination des adultes, ainsi que d'autres produits à forte teneur en CBD à usage médical au Canada et a acheté du chanvre indien pour produire des huiles autorisées dans le cadre juridique canadien en vigueur. La Société utilise également une technologie de formulation et de distribution avancée dans le but d'offrir aux clients de nouveaux choix de produits, ainsi que la nouvelle législation canadienne, qui devrait permettre un plus large éventail de produits pouvant être ingérés et topiques à l'automne 2019 et au-delà.

À propos de l'Association américaine du commerce du cannabis et du chanvre indien

L'Association américaine du commerce du cannabis et du chanvre (« ATACH ») est une organisation professionnelle à but non lucratif (Section 501(c)(6)) enregistrée à Washington, DC, créée dans le but de promouvoir l'expansion, la protection et la préservation des entreprises engagées dans le commerce licite de produits à base de cannabis et de chanvre indien à usage industriel, médical et récréatif.

L'ATACH est un lieu de rencontre pour les chefs de file de l'industrie de la marijuana et du chanvre et pour les entreprises bien connues et bien capitalisées qui se joignent au secteur afin de promouvoir l'expansion du marché, d'élaborer une réglementation et d'adopter les normes de l'industrie.

L'ATACH inaugure la prochaine phase d'expansion du marché en offrant un pont entre l'industrie du cannabis et les entreprises de marques renommées qui seront des partenaires pour faire avancer le secteur et mettre fin à la prohibition. L'organisation joue un rôle de premier plan dans la professionnalisation de la représentation de l'industrie et la facilitation de la prochaine génération du marché.

À propos d'Emerald Health Therapeutics, Inc.

Emerald Health Therapeutics, Inc. est un producteur canadien de cannabis autorisé. Pure SunFarms, sa coentreprise à parts égales basée en Colombie-Britannique, détient un permis de culture pour 1,03 million de pieds carrés de la première de ses deux installations de culture en serre de 1,1 million de pieds carrés. Chacune de ces installations devrait produire plus de 75 000 kg de cannabis par an. Verdélite, filiale québécoise d'Emerald, achève quant à elle la construction de son installation d'intérieur de 88 000 pieds carrés; elle est d'ailleurs en train d'augmenter sa cadence de production. Emerald a obtenu un contrat d'approvisionnement pour environ 500 acres de chanvre en 2018 et pour environ 1 000 acres de 2019 à 2022, l'objectif étant d'extraire du cannabidiol à faible coût. Emerald a conclu des partenariats stratégiques exclusifs pour l'extraction à grande échelle et l'encapsulation de gélules, ainsi que pour l'accès à une technologie exclusive devant améliorer la biodisponibilité des cannabinoïdes. Son équipe possède une vaste expérience dans le domaine des sciences biologiques, du développement de produits, de l'agroalimentaire à grande échelle et de la commercialisation. Ses efforts se concentrent sur la création de produits de cannabis exclusifs à valeur ajoutée destinés à des fins médicales et récréatives.

Emerald fait partie du Emerald Health group, un large regroupement d'entreprises en tout genre qui se concentrent principalement sur le développement de produits pharmaceutiques, botaniques et nutraceutiques susceptibles d'apporter des bienfaits sur la santé et le bien-être en interagissant avec le système endocannabinoïde du corps humain.

Pour en savoir plus, consultez le www.emeraldhealth.ca/fr ou joignez la personne-ressource suivante :

Rob Hill, chef de la direction financière
Directeur des relations avec les investisseurs
1 800 757-3536, poste 5

invest@emeraldhealth.ca

Ni la Bourse de croissance TSX, ni sa réglementation des fournisseurs de services (car ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'accepte la responsabilité pour la justesse ou l'exactitude de ce communiqué.

Avertissement concernant les déclarations prospectives : Certaines déclarations effectuées dans ce communiqué de presse ne constituent pas des faits historiques, mais plutôt des déclarations prospectives pouvant faire l'objet de risques importants, d'incertitudes et de présomptions générales et particulières. Il est donc possible que les résultats ou les événements réels soient considérablement différents des attentes exprimées de façon explicite ou non dans ces déclarations. Parmi les déclarations visées, on compte la capacité de production et de traitement des diverses installations, l'expansion des installations, la légalisation d'un éventail plus large de produits à base de cannabis, la vente de ces produits, la construction et l'exploitation d'un laboratoire, la réception de commandes de chanvre et les coûts de production anticipés.

Nous ne pouvons garantir la réalisation de ces déclarations, et les lecteurs ne doivent pas s'y fier indûment. Les déclarations prospectives présentent des risques et des incertitudes relativement, entre autres, aux modifications apportées aux lois et aux règlements, au changement de gouvernement, au défaut d'obtenir des approbations réglementaires, au défaut d'obtenir le financement nécessaire, aux résultats des activités de production et de vente, aux résultats de recherche scientifique, aux modifications réglementaires, aux modifications dans les prix et les coûts des intrants, à la demande de main-d'œuvre, à la demande de produits, au défaut des contreparties de remplir leurs obligations contractuelles ainsi qu'aux facteurs de risque décrits dans la notice annuelle et dans d'autres documents réglementaires de la Société. Les déclarations prospectives énoncées dans le présent communiqué de presse représentent nos attentes en date de la publication. Les déclarations prospectives sont présentées afin de fournir des renseignements sur les attentes et les plans actuels de la direction, et pour permettre aux investisseurs et aux autres intervenants de mieux comprendre nos prévisions quant à notre environnement opérationnel. Il est à noter que ces renseignements pourraient ne pas être adaptés à d'autres fins. La Société n'est aucunement tenue de mettre à jour ou de réviser les déclarations en fonction de nouvelles circonstances ou d'événements inattendus le cas échéant, sauf si la loi l'exige.



Source: Emerald Health Therapeutics Inc.